



www.saulon.fr

# INFORMATIONS MUNICIPALES # 29

## Saulon-la-Chapelle

Décembre 2016

### Zoom sur... Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques, de téléphone et d'éclairage public vont commencer la première semaine de janvier. Le coût des travaux est cofinancé par le SICECO et la commune et bénéficie d'une participation d'Orange. L'enfouissement du réseau aérien permettra d'améliorer et de sécuriser le transport et la distribution notamment de l'électricité lors de conditions climatiques difficiles. L'avantage du réseau souterrain est également une insertion paysagère avec la suppression des poteaux béton et des lignes aériennes. Un éclairage élégant et économique à LEDS sera installé. La circulation des véhicules sur la zone de travaux réglementée par les arrêtés municipaux sera en circulation alternée commandée par feux tricolores.

Ces travaux seront poursuivis par la réfection totale de la voirie et des trottoirs d'une partie de la grande rue planifiée sur 2 années.

*La durée des travaux exécutés par l'entreprise FAUCHET est estimée à environ 120 jours et devrait être sans coupure pour les usagers lors des branchements.*



**Pollution visuelle**

### Le mot du Maire



Nous venons de changer d'année et comme tous les ans, nous tenons le même discours : « le temps passe trop vite ! ». Espérons que 2017 ramène la prospérité, le calme et la tolérance. Pour notre commune, 2016 aura été une année importante en terme de projets et de réalisations : lancement de la structure d'accueil

Âges et Vie, de la salle multi-activités (en collaboration avec la communauté de communes), réfection de l'accès à la gare, de la nouvelle bibliothèque (avec le Foyer Rural) et de nombreuses interventions, notamment dans les bâtiments communaux. Conformément à notre tableau de marche, nous poursuivrons évidemment en 2017, permettant ainsi de donner un élan nouveau à notre commune.

Cependant, il reste encore du travail, et nous approchons déjà de la mi mandat ! Nous continuerons à œuvrer dans le dialogue, la concertation et le respect de tous. Cela n'empêche pas la convivialité, comme le prouve ce début d'année avec différentes manifestations initiées l'an passé et qui sont renouvelées afin d'offrir l'occasion de se retrouver : le réveillon du 31 décembre, la fête des sapins le 8 janvier, la distribution des colis aux aînés, le repas communal du 28 janvier et surtout la cérémonie des vœux, le 13 janvier, ouverte à tous.

Ensuite, après cette courte pause, le temps sera venu de nous replonger dans les dossiers : PLU, budget, accessibilité, travaux, lotissements, aménagements,... Autant de sujets importants et qui traceront la route de notre commune pour les années à venir.

Soyez certains que vos élus continueront à se donner au maximum pour que Saulon mérite son titre de pôle de proximité. Cela se fera notamment avec une nouvelle communauté de communes où notre place sera certes moindre, mais où nous ferons tout pour jouer notre rôle au maximum ! Je voudrais d'ailleurs ici saluer le travail de l'ensemble de l'équipe municipale qui œuvre dans ce sens !

Puisque c'est la tradition, à laquelle je sacrifie bien volontiers, permettez-moi de vous adresser, en ce début d'année, à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2017 ; qu'elle vous permette la réalisation de vos projets personnels et professionnels.

Pascal BORTOT

Maire de Saulon-la-Chapelle

Vice Président de la communauté de communes du Sud Dijonnais

### SOMMAIRE...

Compte rendu des Conseils municipaux des 12 et 26 déc.	P. 2
Point travaux	P. 3
Informations, offres emplois	P. 4
Agenda, Informations pratiques	P. 4

## Réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2016

NB : LES COMPTES RENDUS SONT AFFICHÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS PUBLICS  
ET SUR LE SITE INTERNET WWW.SAULON.FR

### 1. FORET COMMUNALE – DESTINATION DES COUPES – AFFOUAGES 2017

Après avoir délibéré, le conseil municipal sur proposition de l'ONF, approuve les coupes d'amélioration de taillis sous futaie et décide de la destination des coupes, ainsi que les parcelles destinées aux affouages 2017.

### 2. FACTURATION SUPPLÉMENTAIRE DES FRAIS DE NETTOYAGE DE LA SALLE DES FÊTES

Suite à des dysfonctionnements au cours de locations de la salle des fêtes et sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal décide d'instaurer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 une facturation supplémentaire de 150 € de frais de nettoyage pour les personnes qui ne respecteront pas l'article 4 du règlement du contrat de location.

### 3. TRAVAUX EN RÉGIE 2015-2016

Monsieur le Maire présente aux conseillers les travaux en régie effectués par les agents du service technique pour les années 2015 et 2016. Ces travaux en régie doivent être réalisés par des agents communaux et non une entreprise et avoir un caractère durable. Le reversement de ces travaux réalisés en régie permet d'éviter que les résultats de fonctionnement de l'exercice ne soient grevés de charge d'investissement. Une opération d'ordre budgétaire est nécessaire. Cela concerne des travaux effectués sur l'aire de jeux, la pose de grillage à l'école primaire, l'aménagement du local bibliothèque et la réfection de logements.

### 4. MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL ET COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

Le conseil municipal décide de mettre en place ce nouveau régime composé de deux éléments : l'IFSE (obligatoire pour tous les agents) et le CIA (complément annuel lié à l'engagement professionnel).

### 5. QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe :

- de la proposition de nommage "chemin de la Robinière" pour la nouvelle voie qui débute rue du Foyer.

Gilles GADESKI (1<sup>er</sup> adjoint) informe :

- de différents travaux effectués notamment dans l'appartement au-dessus de la mairie
- de l'achèvement de la clôture, du marquage au sol et de la reprise du bicouche à la gare
- de l'installation des illuminations
- du désassemblage des anciennes illuminations et de la vente de l'aluminium à Bourgogne Recyclage
- de l'achat d'un échafaudage de sécurité d'une hauteur de 6,25 m et d'une échelle

Alain BŒUF (3<sup>ème</sup> adjoint) informe :

- de la date de la fête des sapins qui aura lieu dimanche 8 janvier 2017.

Franck COUPECHOUX informe :

- d'un problème de relevé avec les nouveaux compteurs d'eau et invite les gens à vérifier leur consommation ainsi que leur facture.

## Réunion du Conseil Municipal du 26 décembre 2016

### 1. DÉSIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUITE À LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN, DU PAYS DE NUITS-SAINT-GEORGES ET DU SUD-DIJONNAIS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune de Saulon-la-Chapelle disposera de deux sièges de conseillers communautaires à la nouvelle communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges issue de la fusion des communautés de communes de Gevrey-Chambertin, du Pays de Nuits-Saint-Georges et du Sud-Dijonnais soit trois sièges de moins. Le conseil municipal doit élire les nouveaux conseillers communautaires. Ces nouveaux conseillers sont élus parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Sont élus : M. Pascal BORTOT et M. Gilles GADESKI

### 2. MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal décide à l'unanimité de la mise en place de la part fixe de ce nouveau régime (l'IFSE) pour tous les

agents, part qui sera versée semestriellement au pro rata du temps de travail. Il décide également de la mise en place de la part variable (CIA), liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir. Ce montant révisable annuellement est apprécié notamment à partir des résultats de l'évaluation professionnelle suite à l'entretien annuel d'évaluation. Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### 3. QUESTIONS DIVERSES

#### M. le Maire informe :

- de la modification des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie la semaine du 26 au 30 décembre 2016.

#### Gilles GADESKI (1<sup>er</sup> adjoint) informe :

- du commencement, le 2 janvier 2017 des travaux d'enfouissement de la grande rue qui dureront environ 120 jours.

- de divers travaux effectués dans les bâtiments communaux et sur la commune

- de la rencontre avec un prestataire pour le problème des pigeons de l'église

 <h3>Travaux appartement locatif (au dessus de la mairie)</h3> <p>L'ancienne chaudière étant tombée en panne et ne pouvant être réparée, un élément neuf a été installé dernièrement, la période hivernale ne pouvant admettre de report.</p> <p>La VMC, ventilation mécanique contrôlée, moteur HS, a aussi été remplacée.</p> 	 <h3>Illuminations</h3> <p>Pour poursuivre sa politique de renouvellement des illuminations de Noël, dix nouveaux modules ont été achetés et installés dernièrement dans le village.</p> <p>Composés d'ampoules 100% LEDS, ce choix d'illuminations aura un impact favorable sur la consommation électrique globale.</p> <p>Les anciennes guirlandes ont été démantelées, l'aluminium récupéré revendu.</p> 	 <h3>Un nouvel échafaudage pour les employés communaux</h3> <p>Afin de réaliser les travaux en hauteur et en toute sûreté, la commune a investi dans un échafaudage dit "de sécurité" en aluminium qui permet une hauteur de travail à 6,25 m.</p> <p>Composé de 2 plateformes, dont une intermédiaire, l'accès à la plateforme supérieure se fait par des trappes dans le plancher de celles-ci.</p> <p>Utilisable aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur grâce aux roues réglables, il a été étrenné pour la décoration et le remplacement des ampoules défectueuses de la salle des fêtes.</p>
--	--	---

### En bref...

**Repas communal du 28/1/2017** : comme les années précédentes, il est offert gracieusement à toute personne habitant la commune et âgée de plus de 65 ans.

**Calendrier de collecte des bacs jaunes** : certains d'entre vous ont reçu un calendrier de collecte des bacs jaunes erroné ; en effet, il correspond aux communes de Noiron, Corcelles notamment mais pas à Saulon-la-Chapelle. Pour toute précision, contacter la communauté de communes au 03 80 79 35 42. A noter que sur notre commune, la collecte se fera le mercredi 3 janvier et sera poursuivie comme d'habitude toutes les 2 semaines.



## PREVENTION VAGUES DE FROID 2016-2017

Le Maire informe les habitants qu'il est mis en place des actions pour prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales. Le dispositif prévu s'articule autour de plusieurs éléments : - veille saisonnière (niveau vert) couvrant la période du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante susceptible d'être anticipée ou prolongée, - temps froid (niveau jaune) - temps grand froid (niveau orange) - temps Froid Extrême (niveau rouge). Un registre nominatif est détenu en Mairie, il recense, à titre préventif, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou voisins, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile. Cette liste permettra une intervention rapide et ciblée des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du "plan d'alerte et d'urgence" par la Préfète. Les demandes d'inscriptions sont reçues au secrétariat de Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

## ...AGENDA

- **Fête des sapins** - Dimanche 8 janvier 17:30- Plan d'eau
- **Voeux du maire** - Vendredi 13 janvier 19:00 – Salle des fêtes
- **Consultation avocat** - Samedi 14 janvier 10:00-12:00
- **Permanence élus** - Samedi 14 janvier 10:00 - 12:00
- **Conseil municipal** - Lundi 16 janvier 19:00 - Mairie
- **Collecte des Restos du cœur** - Samedi 28 janvier 09:00 – 12:00 – Salle de l'ancienne bibliothèque
- **Repas communal** - Samedi 28 janvier 12:00 – Salle des fêtes
- **Conseil d'écoles** - Vendredi 10 février – 18:00

## L'Armée de l'air recrute

**Fusilier de l'AIR Equipier Maitre-Chien Commando Parachutiste de l'AIR** Intégrez une formation dans la sécurité aérienne militaire. Vous êtes titulaire d'un niveau de fin de troisième. Vous êtes français(e) et avez moins de 30 ans. Formation et engagement pour exercer au sein d'une unité aéronautique: - Exécuter les opérations de sécurisation aéroportuaires, - Intervenir en soutien des forces déployées, - Protéger les personnels spécialistes de l'armée de l'Air. Rémunération: 16 000 euros net (hors prime et avantages). Contrat initial d'une durée de 4 ans.

**Réserviste opérationnel** L'armée de l'air vous propose une formation militaire: - être âgé de 17 ans au moins, - être de nationalité française, - être recensé ou JDC, - être apte physiquement, - être sportif(ve) et endurant(e). Au programme de cette formation rémunérée de 20 jours : marches, techniques d'auto-défense, du combat et du tir. Cette formation vise à faire progresser nos élèves avec exigence bien entendu mais aussi beaucoup de bienveillance. Travail au titre de l'armée de l'air en Bourgogne pour la sécurisation du territoire. - mission de protection des systèmes de combat de l'armée de l'air, - surveillance permanente du ciel français, - missions Vigipirate et Sentinelle, - implication dans les plans civils d'urgence et de secours aux populations .

Contact: CIRFA Armée de l'air 24 rue Garibaldi  
21000 DIJON 03 80 11 23 35 Candidatez en nous  
envoyant votre CV ici : cirfabourgogne@orange.fr



# BONNE ANNÉE 2017

## ...INFORMATIONS PRATIQUES

### Secrétariat de mairie

8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 – 19h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 14h00 – 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

accueil.mairie@saulon.fr

www.saulon.fr



### Communauté de Communes du Sud Dijonnais

6 Rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi de 8h30 - 12h

Tél : 03 80 79 10 94 / Fax : 03 80 79 10 90

accueil@ccsd.fr

www.ccsud-dijonnais.fr



### Brigade de gendarmerie de Gevrey-Chambertin

03 80 51 80 76

### Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15

### Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 1er novembre au 31 mars

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h et 14h - 17h